

En exercice : 59

Présents : 56

Votants : 58

## Séance du 7 avril 2026

Le sept avril Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 31 mars 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

### Étaient Présents :

ASTILLÉ  
ATHÉE  
BALLOTS  
BOUCHAMPS LES CRAON  
BRAINS SUR LES MARCHES  
CHÉRANCÉ  
CONGRIER  
COSMES  
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE  
CRAON

CUILLÉ  
DENAZÉ  
FONTAINE COUVERTE  
GASTINES  
LA BOISSIÈRE  
LA CHAPELLE CRAONNAISE  
LA ROË  
LA ROUAUDIÈRE  
LA SELLE CRAONNAISE  
LAUBRIÈRES  
LIVRÉ LA TOUCHE  
MÉE  
MÉRAL  
NIAFLES  
POMMERIEUX  
QUELAINES ST GAULT  
RENAZÉ

SAINT AIGNAN S/ROË  
SAINT ERBLON  
SAINT MARTIN DU LIMET  
SAINT MICHEL DE LA ROË  
SAINT POIX  
SAINT QUENTIN LES ANGES  
SAINT SATURNIN DU LIMET  
SENONNES  
SIMPLÉ

TRIDON Fabrice, GEUSSELIN Stéphanie, titulaires  
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire  
CLAEREBOUT Évelyne, titulaire  
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire  
SORIEUX Vanessa, titulaire  
VALLÉE Jean-Luc, titulaire  
TISON Hervé, BECQUET Vincent, titulaires  
COUËFFÉ Dominique, titulaire  
LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien, GAUMÉ Willy, BERTHOMÉ Anna, titulaires  
BRETON Robert, titulaire  
BUDES de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit, LAIRY Lionel, MÉVITE Anne, titulaires  
HINCELIN Marie-Noëlle, GOUPILLAT Daniel, titulaires  
GOHIER Odile, titulaire  
BASLÉ Jérôme, titulaire  
BERSON Christian, titulaire  
TESSIER Jean-Pierre, titulaire  
GAROT Rémi, titulaire  
CHADELAUD Gaétan, titulaire  
JULIOT Thierry, titulaire  
JOUFFLINEAU Chantal, BELOUARD Guillaume, titulaires  
CHABOT Hervé, titulaire  
MÉZIÈRES Hervé, titulaire,  
BAHIER Alain, titulaire  
CHAMARET Richard, DAMOUR Anne-Marie, titulaires  
BONNIER Stéphane, titulaire  
RESTIF Vincent, titulaire  
LEFÈVRE Laurent, ROGER-COUSIN Priscilla, GENDRY Hugues, titulaires  
PELLUAU BIANCHI Alexandre, PROD'HOMME Tanguy, LE GUENNEC Aurélie, BALOCHE Dorinne, titulaires  
GUILLET Vincent, PELTIER Alexandra, titulaires  
JONCHERAY Quentin, titulaire  
BOURBON Aristide, titulaire  
GILLES Pierrick, titulaire  
BEUCHER Clément, titulaire  
/  
ROGER Steve, titulaire  
POIRIER Bruno, titulaire  
BARREAU Anthony, titulaire

Étaient excusés : MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), CHAUVIN Maxime (Ballots),

Étaient absents : GUINEHEUX Dominique (Saint Quentin les Anges)

### Membres titulaires ayant donné pouvoir :

MANCEAU Laurence a donné pouvoir à GAUMÉ Willy

CHAUVIN Maxime a donné pouvoir à CLAEREBOUT Evelyne

Secrétaire de Séance : Élu M. Vincent BECQUET, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
053-200048551-20260407-DELIB20260488-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2026  
Affichage : 15/04/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

**OBJET 2026-04/88 : AFFAIRES GÉNÉRALES**



**Séance du : 7 avril 2026**

**OBJET 2026-04/88 : AFFAIRES GÉNÉRALES**

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

**Commentaires :** \* départ de Dominique GUINEHEUX qui s'abstient de voter.

Ce qui porte le nombre de présents à : 56 et le nombre de votants à : 58 par le jeu des pouvoirs

En l'absence d'opposition de la part de l'assemblée, l'élection des commissions d'Appel d'Offres, Délégation de Service Public, Marchés Publics a lieu au scrutin à main levée.

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1414-2 et L. 1411-5,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2013-143-0007 en date du 23 mai 2013 portant création de la Communauté de Communes du Pays de Craon,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 53-2018-12-26-005 en date du 26 décembre 2018 portant statuts de la communauté du Pays de Craon, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales,

**Considérant** que pour les marchés conduits par la Communauté de Communes du Pays de Craon, il est proposé la constitution d'une commission d'appel d'offres, celle-ci étant appelée à se réunir pour tous les marchés en procédure formalisée dont les montants sont fixés par le Code de la Commande Publique,

**Considérant** que la commission est présidée par le Président de la Communauté de communes ou son représentant et que le Conseil communautaire doit élire cinq (5) membres titulaires et cinq (5) membres suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Le Président propose la création de cette commission d'appel d'offres et la désignation, dans un premier temps, des 5 membres titulaires en la personne des 5 premiers vice-Présidents et, après appel à candidature, des 5 membres suppléants ci-après nommés :

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
BEUCHER Clément	COUËFFÉ Dominique
LANVIERGE Quentin	MAHIER Aurélie
PELLUAU BIANCHI Alexandre	MÉZIÈRES Hervé
CHAMARET Richard	GOHIER Odile
GILLES Pierrick	TRIDON Fabrice

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :**

Présents : 56 (départ de Dominique GUINEHEUX)

Votants : 58 (départ de Dominique GUINEHEUX qui ne prend pas part au vote et par le jeu des pouvoirs)

**A L'UNANIMITÉ (58 votants)**

⇒ **DÉCIDE** la création d'une commission d'appel d'offres ;

⇒ **DÉSIGNE** les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres comme suit :

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
BEUCHER Clément	COUËFFÉ Dominique
LANVIERGE Quentin	MAHIER Aurélie
PELLUAU BIANCHI Alexandre	MÉZIÈRES Hervé
CHAMARET Richard	GOHIER Odile
GILLES Pierrick	TRIDON Fabrice

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Craon, le 9 avril 2026

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
**Christophe LANGOUËT**



Le secrétaire de séance,  
**Vincent BECQUET**



